L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE, 16 DECEMBRE 1883.

Les vins de la Nouvelle-Orléans.

Voilà plusieurs fois que nous entretenons nos lecteurs de la fabrique de vins de raisins secs, établie à la Nlle-Orléans, dans le vaste emplacement qui porte le No 72 de la rue Conti. Nous nous faisons un plaisir, un devoir, d'y revenir aujourd'hui; on ne saurait jamais assez approuver, encourager, favoriser l'essor d'une industrie, appelée à rendre de grands services à notre population, en particulier, au pays, en général. Elle met, en effet, le vin—le vrai vin, du jus de raisin, rien que du jus de raisin—à la portée de toutes les bourses; elle procure à tous une liqueur agréable, savoureuse, généreuse, saine surtout, et d'une pureté que, par malheur, on ne rencontre que trop rarement, aujourd'hui, même dans les vins importés, des marques les plus célèbres, les plus recherchées. Elle aura surtout l'avantage de faire perdre à tant de braves et honnêtes gens la funeste habitude d'abominables boissons alcooliques, qui portent le désordre dans leur organisation, mais auxquelles, faute de mieux, ils sont obligés de recourir, pour réparer leurs forces épuisées par la fatigue ou le climat.

La maison Cavaroc emploie exactement les procédés en usage pour la production du vin de vignoble ou de vendange. La seule différence est dans l'état du raisin qui est sec, au lieu d'être fraîchement cueilli sur la vigne. Elle les fait venir de Malaga, de Smyrne, surtout de la Morée, de Corinthe.

Cette fabrication du vin de raisins secs n'est pas une nouveauté; c'est une industrie qui s'est beaucoup développée en France, depuis les ravages opérés sur les vignobles de ce pays, par le phylloxera. Seulement, on ne lui donne pas assez de force alcoolique, il se conserve peu. La maison Cavaroc, au contraire, lui donne, invariablement, une force naturelle de 11 degrés, souvent de 12 degrés. C'est ce qui explique les rares qualités de ses produits; ils sont remarquables par leur bon goût, leur bouquet—qui est extrêmement fin—par leur couleur et leur limpidité; ils ont beaucoup de rapports avec les meilleurs crûs de Bordeaux, auxquels bien des amateurs les préfèrent. Le moëlleux, la finesse qui leur est particulière a pour cause principale, le soin scrupuleux, l'honnêteté que l'on apporte dans leur fabrication. On ne laisse entrer dans leur composition absolument aucune matière étrangère. Ils ne contiennent que des raisins, rien que des raisins; il suffit à un connaisseur de les goûter pour s'en convaincre.

Les grains sont d'abord nettoyés avec soin, puis versés par énormes manettes dans d'immenses foudres à moitié remplis d'eau. Au contact de l'eau, ils se raniment peu à peu, se dilatent, se gonflent, reprennent l'appétissante apparence qu'ils avaient, au moment où ils ont été cueillis sur la vigne. La fermentation s'opère d'elle-même; on ne contrarie ni n'aide la nature. La difficulté consiste à régler cette fermentation, à l'arrêter à temps. Ce travail exige une grande habileté, une profonde expérience.

Une des grandes preuves de la supériorité des vins sortis de la maison Cavaroc, c'est la rare qualité des vinaigres qu'elle en tire; ils sont d'un goût exquis. On ne connait que trop les abominables drogues qui se débitent souvent dans le commerce, et qui transforment nos salades en poisons. Les vinaigres Cavaroc les parfument, au contraire, et leur donnent un goût délicieux.

Les vins dont nous parlons sont dignes de toute confiance; ils sont de tout repos, comme on dit dans le commerce, et leur succès est aujourd'hui assuré.

Toute nouveauté provoque nécessairement de nombreuses incrédulités dans le public, de nombreuses oppositions dans le négoce qu'elle vient menacer d'une dangereuse concurrence. En dépit de toutes ces incrédulités, de toutes ces oppositions, la consommation des vins Cavaroc, autrement dits de la Nouvelle-Orléans, fait de rapides progrès. Ce délicieux liquide pénètre dans les familles; il est en grande demande dans le commerce; la vente, nous le savons de bonne source, augmente tous les jours. Nous connaissons, à la Nouvelle-Orléans, bien des tables où ne figure plus que ce vin, et nous ne serions pas étonnés que la maison Cavaroc ne fût bientôt obligée d'augmenter encore son matériel, déjà immense, pour pouvoir répondre aux demandes toujours croissantes des familles et du commerce.

LOUISIANE.

Le *Sugar Bowl*, Nouvelle-Ibérie, du 13 décembre:

Lors de notre excursion du mois dernier, dans les paroisses Vermillion et St-Landry, nous avons remarqué, avec plaisir, que l'on avait établi bon nombre de nouvelles habitations sur le Bayou Indien, le Bayou Queue Tortue et le Plaquemine Brulée.

Sur le Bayou Indien, paroisse Vermillion, M. Jacob Hayes qui possède la sucrerie Victor. No. 5, s'attendait à faire 30 boucauts de sucre; il va établir une grande sucrerie, l'an prochain.

Thomas Hoffpauir fera probablement 10 boucauts; Dan. Louis Boulet, 3; John Morgan, avec Victor, 10 boucauts; Howard et Hoffpauir, avec Victor 3 boucauts.

Dans la paroisse St. Landry, Ch. Gaspar fera 5 boucauts; A. Lawrence, 15; Ed. Faik, 10; Légé une petite récolte.

Près du Bayou Queue Tortue, paroisse St. Landry, M. Haffpauir et L. Leblanc travaillent pour leur propre compte et pour les autres.

Sur le Plaquemine Brulée, près de Church Point, MM. J. B. et L. W. Childs ont roulé 15 arpents de cannes, plus un boucaut de sucre par acre, en société.

Sur l'habitation Florant Olivier, on s'attendait à faire 24 boucauts. Théodule Dagle a fait une petite récolte. Théodule Thibodaux comptait faire 30 boucauts.

— La plupart des planteurs de la paroisse Ste Marie ont achevé leurs roulaison; ils ont obtenu une moyenne de 2,500 à 3,000 livres de sucre l'arpent.

La roulaison a fini, jeudi dernier, sur l'habitation Keystone, paroisse St Martin; on y a fait de 800,000 à 900,000 livres, en 24 jours de travail. La moyenne a été de 20 tonnes l'acre.

L'*Observer* annonce que M. O. J. Durand, de St Martin, a obtenu, de 65 arpents, 105 boucauts de sucre, et 200 barils de mélasse. Si la canne avait été roulée, avant les dernières fortes pluies, on en aurait obtenu 140 boucauts.

M. J. E. Burch, paroisse Claiborne, a obtenu un excellent sirop de sorgho, presqu'exempt du goût désagréable qu'a ordinairement ce sirop.

Le résultat de la roulaison sur l'habitation Alma, Pointe-Coupée, est de 265 boucauts. M. Ingleside a presque terminé ses travaux; il fera 500 boucauts.

M. J. B. Cazayoux, de la même paroisse, a vendu son habitation sucrière, près de Waterloo, et acheté la propriété François Samson, 200 arpents de bonnes terres, —le tout valant $3,155.

La semaine dernière, 3180 barils de sucre et 798 barils de mélasse ont été expédiés de Morgan City pour Galveston.

L'habitation Trinity, paroisse Iberville, a tiré 250 boucauts de 155 arpents de cannes. Il y a été conservé assez de cannes pour planter 300 arpents, l'an prochain.

L'habitation Oakland, paroisse St Landry, a fait 462 boucauts de sucre de première qualité, en sus de ce que l'on comptait obtenir, il y a trois mois.

Dans la paroisse Assomption, M. Adlar Landry a fait 215 boucauts; M. James Dodds 102, sur 70 arpents; MM. E. et T. Kock ont déjà fait près de 2,000,000 de livres de sucre.

Le *Daily Democrat*, Shreveport, du 17 décembre:

Temps chaud, menace de pluie. La rivière a haussé de 5 pouces dans les dernières 24 heures. Elle marque 8 pieds 10 pouces au-dessus de la marque des basses eaux.

Le *Danube* est attendu de la Nouvelle-Orléans; le *Frank Lee* n'est pas arrivé à cause du naufrage de l'*Alexandria*. Ce bateau avait à bord 640 balles de coton qui avaient passé par la presse, 260 balles non pressées, 160 barils d'huile. Il a sombré à 15 milles au-dessous de Coushatta. Son pont est couvert de 2 pieds d'eau. Nous n'aurons de détails qu'à l'arrivée du *Danube*.

Le *Herald*, paroisse St-Charles, du 15 décembre

Le fleuve hausse; il charrie une énorme quantité de bois; notre population ferait bien de s'en emparer; elle en tirerait un grand bénéfice.

—Le temps est magnifique. Voilà le moment de réparer les chemins; dans un mois, il sera trop tard.

—Bon nombre de nos planteurs labourent déjà leurs champs et préparent une nouvelle récolte.

Un précieux document Louisianais.

L'honorable Charles Gayarré a bien voulu nous communiquer un précieux document louisianais, que nous sommes heureux et fiers de mettre sous les yeux de nos lecteurs:

Nous, soussignés, habitants de la paroisse d'Orléans, réunis à la salle d'audience de la cour de Paroisse, à l'issue d'une séance du Jury de Police, tenue pour l'établissement d'une Gendarmerie, et après avoir entendu la lecture d'une lettre du major-général Villeré sur la situation alarmante de l'Etat, ainsi que des instructions que lui a laissées son Exc. W. C. C. Claiborne, à son départ de cette ville, pour porter les premiers secours aux habitans de l'autre bord du lac Pontchartrain, sommes convenus de nous porter débiteurs solidaires avec lui et ses endosseurs du remboursement de l'emprunt qu'il serait dans la nécessité de faire durant l'intérim de son commandement général des milices, pour la défense et la sûreté de l'Etat, jusqu'à la concurrence de la somme de dix mille gourdes, à far et à mesure de ses besoins, et en cas que la Législature refusât le remboursement de cet emprunt, ce que nous ne pouvons supposer, et nous invitons, au nom du bien public, tous nos concitoyens auxquels on présentera le présent engagement à joindre leurs signatures aux nôtres.

Nouvelle-Orléans, le 17 sept. 1813.

R Jph Ducros,	Curiane,
C. Ch. Macarty,	Morrière Faurnde,
B. Macarty,	J. Etienne Bori,
Charles Olivier Forcelle,	Jacques Villeré,
L. C. LeBreton Deschappelles,	F. Mouveau,
O. Dolert,	Pascalis Labarre,
Saint-Pé,	B. Duvergé,
J. S. Dufossat,	Marerre frères,
Volant,	Livaudais,
Guichard,	V. Foucher,
J. Rodaune,	J. R. Avart,
Dussau De la Croix,	Pierre Sauvé,
Ht. Fortier,	Fois. Fortier,
Pierre Pedesclaux,	Olivier Forcelle fils,
Louis de Férie,	J. L. Zeringue,
Cécile Arnault,	Hubert Zeringue,
Oleson,	G. LeBreton Dorgenoy,
Bernard Marigny,	J. Zeringue fils,
V. Paris,	Ennui Dugué,
Fre Lanvais,	G. Herang,
D Bouligny,	Chs Dusau't Delassus,
B. De la Roche,	Beisgervais,
Mme Bertrand,	L. T. Beauregard,
Célestin Chiapella,	Fr Mayronne,
Cassilar,	Lotèbre,
Pierre Lacoste.	P. Denis de la Ronde.

Pardevant moi, président de l'assemblée,

F. Pitot,
Juge de Paroisse.

Le souvenir historique était accompagné de cette lettre de notre éminent compatriote:

Nlle-Orléans, le 13 décembre 1883.
Monsieur l'éditeur de l'*Abeille*,

J'ai l'honneur de vous soumettre un document qui, je crois, mérite d'être imprimé dans votre journal du dimanche. Il fut signé dans un moment de danger. L'on n'y trouve que ces vieux noms louisianais que jadis on portait si fièrement, et sur lesquels il est impossible pour beaucoup d'entre nous, de jeter les yeux sans un vif intérêt.

Veuillez agréer l'assurance de ma parfaite considération.

Charles Gayarré.

Le Dr Plate, consul américain à Cheefoo, Chine, est actuellement en Amérique; il a vécu 18 ans en Chine, et il connait à fond la situation actuelle en ce pays.

Il est, disait-il dernièrement, très anxieux sur le sort de sa famille, qui demeure à Canton, depuis la nouvelle de la destruction d'une chapelle chrétienne de cette ville par une émeute. Un attroupement de furieux peut malheureusement massacrer toute la population chrétienne, au moment où on s'y attendra le moins. Le gouvernement fait ce qu'il peut, mais au milieu de l'effervescence, il serait impuissant. Les Chinois sont effroyablement fanatiques; si la guerre éclate, les Européens et les Américains courront de terribles dangers.

Voici ce qu'on peut lire dans un journal de Chine sur notre pays: "Dans les villes barbares d'Amérique, où rien ne se fait comme dans nos villes, on voit, tous les matins, un homme conduisant une voiture, chargée de grands brocs de fer blanc, pleins d'eau. Devant chaque maison où il s'arrête, il fait résonner une abominable sonnette. Alors, arrive une fille, aux grands pieds, qui lui fait remplir un vase; il lui est permis de causer avec la fille. Quand il se trouve dans le quartier une personne malade, il fait un tapage infernal avec sa sonnette. Chose étrange, ces barbares ne lui donnent pas le nom de porteur d'eau, ils l'appellent un laitier."

Le *Herald* a publié, vendredi dernier: Le certificat d'association de la Compagnie Commerciale du Cable, fondée par MM. Mackay et Bennett. La ligne partira de New-York et se dirigera vers le Cap Ann, Massachusetts; de là, à travers la Nouvelle-Angleterre, vers le Canada et le Nouveau Brunswich, ou autres points que la Compagnie jugera convenable de choisir. Du Cap Ann, elle montera jusqu'à Dover Bay, Nouvelle-Ecosse.

Là, un ou plusieurs cables sous-marins relieront l'Amérique à l'Irlande, à l'Angleterre, à la France, à la Belgique, à l'Espagne, avec stations intermédiaires dans quelques îles de l'Océan Atlantique, si la chose est nécessaire. Un cable mettra en communication New York et le Havre ainsi que Paris. Une des lignes longera les plages de l'Atlantique et les Etats du Golfe, communiquant avec les Antilles et autres îles de l'Océan Atlantique ainsi qu'avec l'Amérique du Sud.

Une autre ligne ira de New York vers les Etats et les territoires de l'Ouest, traversera l'Oregon, la Californie et pénétrera dans la République du Mexique.

Le projet est véritablement gigantesque. Il a un autre mérite, celui de faire concurrence aux lignes existantes, et de les forcer à baisser les prix de leurs messages.

Les inondations de 1882 ont fait perdre aux paroisses Ascension, Avoyelles East Carroll, East Baton Rouge, West Baton Rouge, Franklin, Lafourche, Madison, Iberville, Ibérie, Ste-Marie, Tensas, Providence, Ouachita, Assomption et Pointe Coupée, Louisiane, $12,752,310, dont $5,122,327 pour les cannes à sucre, $106,898 pour le riz, $2,059,933 pour le coton, $1,102,497 pour le maïs, $2,860,655 pour d'autres produits et propriétés.

Ces chiffres sont pris des rapports des grands juris de ces paroisses.

Les pertes des neuf autres paroisses qui ont été inondées, porteront le chiffre à près de $18,000,000.

Les frères Dalrymple, les puissants fermiers du Dakota, se sont faits eux-mêmes, comme la plupart des millionnaires de l'Amérique. Ils sont de la Pennsylvanie, où ils ont été, dans leur jeunesse, de simples garçons de ferme.

Ce sont, en général, d'anciens fermiers des autres sections des Etats-Unis qui sont allés exploiter le Dakota. Ils y sont aidés par un assez grand nombre d'Allemands, de Norvégiens, de Suédois. La plupart des propriétés y sont divisées en petites fermes. Il y en a cependant d'immenses, telles que celle des deux frères Dalrymple, à Casselton; elle contient 15,000 arpents, achetés à la compagnie du chemin de fer qui les tenait du gouvernement, à titre de concession. Ce qui a donné à cette ferme une si grande réputation, c'est le voisinage du chemin de fer, qu'elle longe à une grande distance. Mais, assez loin de là, dans l'intérieur, les frères en possèdent une autre bien plus importante qui contient 40,000 arpents, sans compter plusieurs autres d'un excellent rapport, et d'une étendue assez considérable.

Les Dalrymple emploient généralement des pères de famille. Après un certain temps presque tous abandonnent les terres qu'ils ont louées, à leurs femmes, à leurs enfants et vont se consacrer à la culture de celles qu'ils possèdent, en toute propriété. La culture d'un acre coûte, en moyenne, $10, on en tire de 19 à 20 boisseaux de blé que l'on vend un dollar le boisseau. L'élevage des bestiaux fait de rapides progrès dans le Dakota. C'est un moyen d'échapper au transport par chemin de fer qui coûte toujours cher et enlève au producteur une bonne partie de ses bénéfices. Tel qu'il est, le Dakota ressemble assez à l'Illinois, à l'Iowa, à la Pennsylvanie.

Les autruches importées dernièrement à la Nouvelle-Orléans viennent du Sud de l'Afrique. Elles ont été prises au Sud du pays des Boers; elles se vendent de $250 à $300 le couple. On en obtient, chaque année, une cinquantaine de plumes qui se vendent de $5 à $12 pièce; on en peut tirer, par conséquent, un bénéfice considérable.

On fait, en ce moment, de grands efforts, pour les acclimater et en propager la race, dans les Etats du Sud. Plusieurs fermiers de la Californie se livrent déjà, avec succès, à cet élevage.

SPECTACLES BALS, &c

Théâtre St Charles de Bidwell.

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT,
Commençant dimanche, 16 décembre,
Pour la première fois à la Nlle-Orléans les
MARIONNETTES ROYALES,
100....Artistes Mimes .. 100
Venant du Crystal Palace de Londres, Ang., la première partie en minstrels, Pantomime et Burlesque.
DIMANCHE SOIR, les Marionnettes Minstrels, dans la charmante pantomime de Noël "HUMPTY DUMPTY," avec tous ses effets scéniques et merveilleux et ses nouveaux tours et
les grandes transformations scéniques,
avec un personnel complet acteurs et actrices lilliputiens dans leur inimitable personnification des êtres humains. Matinées comme de coutume.
Dimanche, 23 déc—The Hanlons.
15déc—

Théâtre de l'Opéra.

M. A. J. DEFOSSEZ..........Directeur
DIMANCHE SOIR, 16 décembre — Grande soirée extraordinaire,
LA TRAVIATA.
Grand opéra en 4 actes, musique de Verdi.
MM. LESTELLIER, MAUGE, Massy, Paget, Bossi, Frédéric, et Mlles JOUANNY et Sablé.
Ballet des Bohémiennes.
LUNDI, 17 décembre, 21e soirée d'abonnement,
Le Prophète,
Grand opéra en 5 actes et 8 tableaux, musique de Meyerbeer.
Décors nouveaux de Fellati, de Milan.
Nouveaux costumes de Mmes Ansell et Bétat
DEUX BALLETS.
Mmes Varelli et Jouanny. MM. Valdéjo, Bonhivers, Jourdan, Mangue.
Au 2me acte,
Grand divertissement—ballet.
Au 3me acte,
Quadrille des Patineurs,
Ballet des Fermières.
MLLE. ROZIER,
Mlles Guillerme, Gessl et autres, Corps de Ballet,
Au 4me acte,
Marche du Sacré Grand Cortège.
Au 5me acte,
Incendie du Palais de Munster.
MARDI SOIR, 22e soirée d'abonnement,
RIGOLETTO.
Grand opéra en 4 actes, musique de Verdi, MM. LESTELLIER, Richard, Jourdan, Frédéric, Dubernet, Mmes JOUANNY et VARELLI
MERCREDI 19 déc. A MIDI—Matinée de grand opéra,
LE TROUVERE,
Grand opéra en 4 actes et 8 tableaux, Mmes VILLANOVA, VARELLI. MM. VALDEJO, Richard, Jourdan.
Splendide Grand Ballet—Mlle ROZIER et le corps de ballet.
Le bureau de location est ouvert le dimanche au Théâtre de l'Opéra, rue Bourbon, et les autres jours au No 135 de la rue du Canal, de 9 heures du matin à 4 heures du soir.
16 déc—

THEATRE DE L'OPERA.

Abonnement Spécial.
TICKETS à............$1 00
A la demande d'un grand nombre de souscripteurs et d'autres personnes qui n'ont pu bénéficier de l'avantage de cette souscription,
UNE NOUVELLE EMISSION
sera faite d'un nombre restreint de Billets, et pendant CINQ JOURS SEULEMENT, à partir de
LUNDI, 10 DECEMBRE.
Ces Billets spéciaux de 1 dollar donnent droit à:
Une place réservée aux Secondes les jours de soirée d'abonnement,
PLACES VALANT $1 50;
A un Parquet ou toute autre place réservée les dimanches et autres soirées en dehors de l'abonnement—
VALEUR REELLE..............$1 25
et conservent leur valeur nominale pour tout autre emploi.
On ne peut prendre moins de 10 Billets
On peut souscrire à partir de Lundi, de 9 heures du matin à 4 heures du soir, au Box Office, chez Werlein, 135 Canal St., ou au Théâtre de l'Opéra. 9déc—

Banque d'Epargnes GERMANIA

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CAPITAL.........$100,000
Cette banque reçoit des dépôts de $1 00 à $2000 de tout le monde; alloue un intérêt de 3 pour cent par an, payable semi-annuellement, et est administrée par les messieurs dont les noms suivent:
Conseil de Direction:
H. ZUBERBIER, J. HASSINGER, S. HERNSHEIM, J. E. MERILH, JOHN THORN, E. MAIER.
H. ZUBERBIER..........Président
J. HASSINGER..........Vice-Président
THEO. HATKY..........Caissier
11 nov—au 1er jan

Bureau de la Compagnie "New Orleans City & Lake Railroad—No 102 rue du Canal (second étage). Nouvelle Orléans, 13 décembre 1883—A une réunion régulière du Conseil de direction, tenue le 12 du courant, un dividende de un dollar par action a été déclaré, payable à partir du 10 janvier 1884.
Le livre des transferts sera clos du 31 décembre 1883 au 10 janvier 1884
W. E. LEVERICH, Secrétaire.
14 déc—au 10 janv

Avis.—Le chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de la Vallée du Mississippi transportera des passagers de la Nouvelle-Orléans aux points intermédiaires jusqu'à Baton Rouge, à partir du Dimanche 16 décembre, au prix de 2 1/2 sous le mille aller et 2 1/2 sous retour, et maintiendra ce prix jusqu'au jour de l'ajournement de la Convention.
Prix du trajet de la Nouvelle Orléans à Baton Rouge $2 25.
JOHN BRADLEY, Surintendant.
14déc—4f

L'Exposition Industrielle et Centenaire du Coton—Bureau du Secrétaire—Nouvelle Orléans, 11 décembre 1883—AVIS AUX ACTIONNAIRES—Avis est par le présent donné aux souscripteurs du fonds capital de l'Exposition Industrielle et Centenaire du Coton que le premier versement de 30 pour cent des souscriptions est maintenant dû et payable au bureau de la corporation, No 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, et que le paiement du même a été appelé par le Bureau de Direction. Tous reçus pour paiement doivent être signés par le trésorier de la corporation.
SAM'L MULLEN, secrétaire.
12 déc—5f

Bureaux de la Compagnie d'assurances de la Nouvelle-Orléans—No 3 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1883—Conformément à la section 2 de l'article VI de la Charte l'élection annuelle de douze directeurs devant servir l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de la Compagnie, LUNDI 31 décembre 1883, de 11 heures A. M. à 2 heures P. M.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
12 déc à date

Banque Nationale Mutuelle,—Nlle-Orléans, 10 décembre 1883.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Banque, pour l'année 1884, aura lieu au local de ladite Banque, No 106 rue du Canal, MERCREDI, 9 janvier, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.
11 déc—1m

Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne—Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1883.—Avis—A partir de et après cette date, le Bureau de Prêts, No 17 rue Baronne, discontinuera ses opérations. Tous les objets mis en gage doivent être retirés avant le 5 janvier 1884, autrement ils seront vendus à l'encan.
OTTO SCHWANER, Propriétaire.
A vendre, les installations, un grand coffre-fort et caveau; à louer, le magasin No 17 rue Baronne. 7 déc—1m

Banque du Peuple de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 4 décembre 1883—Les actionnaires de cette banque sont prévenus que l'élection annuelle, suivant l'article 22 de la charte, de neuf directeurs pour le service de l'année prochaine, aura lieu dans la salle de la banque, LUNDI, 17 du courant, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.
E. LANDRY, Caissier.
7 déc—au 17

Bureaux de la New Orleans City & Lake Railroad Company, No 102 rue du Canal, au 2nd étage—Nouvelle-Orléans, 6 décembre 1883.—Avis est par le présent donné qu'une élection de douze directeurs, pour servir pendant l'année courante, aura lieu aux bureaux de la compagnie LUNDI, 17 décembre 1883, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. Le livre de transfert sera fermé du 7 au 17 courant.
W. E. LEVERICH, Secrétaire.
6déc—8 au 17

Association d'Assurances de la Nlle-Orléans.—Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet—Nouvelle-Orléans 5 décembre 1883—Conformément à la section 2 de l'article VI de la Charte l'élection annuelle de douze directeurs, devant servir l'année prochaine, aura lieu aux bureaux de l'Association LUNDI, le 24 décembre 1883, de 10 heures a. m. à 2 heures p. m.
5déc—au 24déc LEON SERE, Secrétaire.

Les personnes ayant de bons vieux meubles en acajou et en palissandre, des bronzes, peintures à huile, ou autres articles d'antiquités, trouveront un acquéreur qui leur paiera un bon prix au comptant, en s'adressant à la boîte de la poste (Box Box) 1897.
25 nov—

Alph. WALZ
FABRICANT DU CELEBRE
MALAKOFF BITTER,
64 et 66 rue Conti, Nouvelle-Orléans
Succursale à Paris
1 juil —Dim.M

Spectacles, Bals, &c

Académie de Musique, DE BIDWELL.

Une semaine seulement commençant dimanche soir, 16 décembre, matinées mercredi et samedi.
Engagement du grand comédien
MR. DION BOUCICAULT,
Qui paraîtra dans son inimitable rôle de CONN O'KELLY, dans le
SHAUGHRAUN.
Le rôle de Moya par Mlle NINA BOUCICAULT (Sa première saison.)
Le rôle de Claire Ffolliott par Mme ALFRED MADDICK (du Théâtre Drury Lane, de Londres,)
Mme L. R. Barker, Mlle Blanche Thorne, Mlle Lena Langdon, Mr A. W. Forrest, Mr J. A. Wilkes, Mr Gus. Reynolds, Mr J. P. Sutton, Mr S. M. Kent, Mr F. Bret Harte, Mr J. C. More,
Formant une compagnie spécialement choisie pour représenter cette Célèbre pièce Irlandaise sous la direction de l'auteur.
Décors nouveaux et appropriés.
Dimanche, 23 déc—MINNIE MADERN.
15 déc—

Pavillon de Farafita.

Au coin des rues Bourbon et Orléans.
Le spectacle de 10 sous, par excellence
Représentations tous les soirs et les Dimanches, Lundis et Samedis en Matinée.
Voir les nombreux talents
Signor ELITZ Jr., Magicien, et Mlle LOUISE avec ses oiseaux savants.
M. Frank Conway, le célèbre ténor. Lew Delmore et Fred Wilson, dans leur pièce originale. JOHNNY PATTERSON, le célèbre Clown Irlandais.
FRAZER & ALLEN, les merveilleux musiciens exécutant sur quinze instruments divers. J. W. SHEPPERD, le favori Tennawanda. LEON, le clown muet du musée de Barnum. Mme. Chs. BIKAMOS, le géant français qui tient en échec deux chevaux
ANDY MORRIS et IDA MAUSEY, dans des scènes comiques.
Entrée, 10 cents. Places réservées, 15 cents extra.
16 déc—

Une Merveille de 9 Jours!

DECEMBRE du 7 au 15 Exclusivement. — TOUT Multiplié PAR TROIS.
TROIS
12 ARABES ENORMES. — 35 ACTES! GRAND!
Cirque GRANDS Cole!
TENTES
RICHE Humain FLY! — SLENDIDE NOUVEAUX Attraits!
Emplacement: Rue du CANAL, Vis-à-vis la Station des chars.
Entrée: 50 sous; Moitié prix pour les Enfants. Sièges numérotés, $1
Une saison de Grand Carnaval! Matinée tous les jours, le Dimanche excepté, à 11 heures du matin. Spectacle du soir à 8 heures. Première représentation VENDREDI soir.
Places en vente au magasin de musique de Louis Grunewald, 127 rue du Canal.
7 déc—8f

PREMIER GRAND BAL

Paré Masqué et de Calicot
Donné par
l'association de bienfaisance mutuelle
EAGLE
A la Salle de l'Artillerie WASHINGTON, (ci devant salle de l'Exposition).
SAMEDI soir, 29 Déc. 1883.
Comité d'arrangements:
F. Z. POWER, président; V. Moll, T. C. Marsicot, J. O. Farrar, J. G. Labyche, H. L. Frantz, J. H. Gardener, A. Lessepe, C. J. Strata, L. Bourgeois Jr, F. D. Charbonnet, Wm Gasin, Geo Kidd.
Billets avec coupons donnant droit à une chance dans la loterie d'une magnifique canne à pomme d'or..........$1
Pour les invitations de dames, s'adresser à:
A. F. Béret, coin des rues Champs-Elysées et St Claude;
J. H. Rivet, coin des rues Remparts et Bayou;
Wm Notbacker, 823 rue Dauphine;
V. St Ceran, 25 rue St Charles;
L. R. Théard, coin des rues Ste Anne et Remparts;
J. B. Lavigne, 265 rue Poydras;
J. N. W. Otto, coin des rues Gravier et Remparts;
A. Hutly, coin du Passage de la Bourse et de la rue Douane;
P. A. Bertrand, coin des rues Esplanade et Marais
N. B.—Chaque dame en entrant dans la salle de bal recevra un numéro lui donnant droit à une chance dans une loterie d'une belle bague en diamant.
Les privilèges d'exploiter la Buvette, le Restaurant et le Vestiaire seront vendus à l'encan par Placide J. Spear, encanteur, à la salle de l'Association, rue des Remparts, près Dumaine, DIMANCHE, 23 décembre, à une heure de l'après-midi.
Le comité se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les enchères. 9 déc—

Librairie Francaise,

59---Rue de Chartres---59
COIN BIENVILLE.
H. BILLARD.
Reçu par les derniers arrivages d'Europe et à New-York un STOCK COMPLET de
Livres classiques
Et de FOURNITURES POUR ECOLES, PAPETERIE fine, REGISTRES, PORTEFEUILLES, MEMORANDUMS, Etc.
Ainsi qu'un choix considérable de
PORTE-MONNAIES, SACS POUR DAMES PORTE-CARTES, AGENDAS DE POCHE ETUIS A MUSIQUE, Etc., Etc.; genres et modèles nouveaux.
Albums à Photographies!
Albums à Photographies!
Le choix le plus riche, le plus complet, et les modèles les plus nouveaux, reliures marocain cuir de Russie, peluche soie, fleurs et ornements dorés. Cet assortiment comprend tous les modèles nouveaux,
Depuis le meilleur marché jusqu'aux reliures les plus riches.
La LIBRAIRIE FRANÇAISE reçoit chaque semaine les ROMANS NOUVEAUX, et a toujours en main les ŒUVRES COMPLÈTES des AUTEURS CONTEMPORAINS.

Librairie Française et Américaine,

GROS ET DETAIL,
En vente à la Librairie Française:
Les ŒUVRES de ALFRED MERCIER.
L'HISTOIRE DES ETATS-UNIS, suivie de l'HISTOIRE DE LA LOUISIANE, par Madame M. D. GIRARD.
L'HISTOIRE DE LA LOUISIANE racontée aux enfants louisianais, par Madame LAURE ANDRY.
Souvenirs d'Amérique et de France par une Créole, un magnifique volume, $1 50.
11nov—

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
153 et 155 rue Julia.
23mai—1an

CONSULAT DE FRANCE

—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Abadie Jean Dominique	Gerard Joseph
Abadie Alexandre	Gaspari Pascal
Aimant Auguste Lucien	Hénard
Ader Joseph Célestin	Hourpé Firmin
Bardou Veuve	Jerry Henri
Bayries Baptiste	Laffont Auguste H
Boulanger Augustin	Le Batard A
Bordes Pierre	Legrand Jules Alex
Bernard Célestin F	Lebeau Louis
Barbes Jean	Lescart Clodomir
Ballebon Louis Aug B	Lestrand Hippolite
Beauport Ursule	Micheton Casimir
Bordes Bertrand F	Missi Emmanuel et P Jn
Bonalleu Henri D	Mennard Jean Louis
Claverie Adrien	Py Dom Gabriel
Cerniès Henri	Pellet Joseph
Charoulean Jean L H	Pernot Gabriel A
Costex Bertrand A	Pénaud
Cabirac Bernard	Roy Balmain
Claverie François	Rique Jules Alex M
Coulom Pierre Bernard	Roumeguère Bernard
Cuzeget Jean Marie	Reynes
Dupuy J T	Rose William Fj
Dosse Bernard J P	Sallenet Claude
Dunam René Léon	Seguin Mme Vve
Dupont Frédéric	Thiaux Jacques J P
[illegible] mme	Theveuin Mme Vve
[illegible] Armand	Verselet Jules J
[illegible] Marie	Weil Paul David

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
La Nlle-Orléans, le 1er décembre 1883.

Spectacles, bals, &c.

GRAND OPERA HOUSE,

Rue du Canal entre Bourgogne et Dauphine.
D. BIDWELL..........Directeur
Commençant le Dimanche soir, 16 Décembre, et Jeudi et Samedi, Matinées.
Le brillant succès de New York, tiré du roman populaire de OUIDA, intitulé
MOTHS,
comme il a été joué au Wallack's Theatre, N. Y. Interprété par M. GUSTAVUS LEVICK et une grande Troupe Dramatique, sous la direction de FRANK GOODWIN.
Dimanche, 23 Déc.—EMMA ABBOTT, Grande Troupe d'Opéra Anglais. 15 déc—

L'UNION FRANÇAISE.

Assemblée Générale du 9 décembre 1883.

Rapports pour l'année finissant ce jour.

FINANCES:

Le rapport de M. A. Dousson, trésorier, est lu et approuvé. Conformément au règlement, un comité de trois membres, choisis dans l'assemblée, est chargé de la vérification des comptes. Ce sont MM. Ed. Marx, A. Bugand, Félix Dreyfous.

COMITÉ DE SECOURS:

Soixante-dix émigrants ont eu 149 journées de logement et de pension, soit 447 repas

Secours aux familles—779 bons de provisions; 5,335 de pain; $215 en espèces; 27 bouteilles de vin; 28 bons divers pour chaussures, vêtements, etc.; 6 barils de charbon. Six personnes ont été rapatriées; 4 admises à l'asile des Petites Sœurs des Pauvres, et 5 transportées à l'Hôpital de Charité par les soins de la Société; 23 ont reçu les soins de ses médecins, ainsi que les médicaments; 5 ont été enterrés à nos frais.

Fête Nationale du 14 juillet 1883—93 familles ont reçu 93 bons en espèces et 180 bouteilles de vin; 50 bouteilles de vin ont été envoyées aux vieillards de l'asile des Petites Sœurs des Pauvres.

Total des demandes d'aide..............3,760

BUREAU DE PLACEMENT:

Cent quarante-neuf personnes des deux sexes ont été pourvues d'emplois.

ECOLE GRATUITE:

Depuis l'ouverture de l'école le nombre des élèves fréquentant les classes a varié de 35 à 50. Les inscriptions se sont élevées jusqu'à 65.

Signé: J. L. REVOL,
1er vice-Président.

ADMISSIONS:

La Société s'est augmentée, dans l'année, de 103 membres.

L'assemblée vote des remerciements aux Directeurs sortants et à MM. les docteurs Laytes, Mioton, A. de Roaldès, F. de Roaldès, Touatre, Escoubas, Fourquette, Berger, de Mahy, pour la générosité avec laquelle ils ont mis leurs services professionnels à la disposition de nos malades indigents. La Société espère qu'elle pourra toujours compter sur leur dévouement.

DIRECTION POUR L'EXERCICE 1883-84.

M. le vicomte PAUL D'ABZAC, Consul-général de France, président honoraire.

M. EDGAR LARUE, président honoraire à vie.

Président, François Tujague; 1er vice-président, J. L. Revol; 2ème vice-président, Félix Larue; trésorier, H. Damiens; secrétaire, Dr Berger.

Comité de finances—Alexis Bonnecaze, président; J. B. Couret, Th. Dennery.

Directeurs—A. Dousson, A. Grillo, F. Guébié, P. Boissonnay, J. Sénac, R. Rousselot, F. Andrieu.

Gardien du Bureau de placement et secrétaire-adjoint—Charles Raymond.

Collecteur et gardien de l'édifice—A. Sienne.

9 déc— H. BILLARD, Secrétaire.

A sa première réunion, la nouvelle administration a voté des remerciements unanimes à M. A. Dousson, trésorier sortant, à M. H. Billard, secrétaire, et à M. Jules Dellucette, secrétaire adjoint, pour les bons et loyaux services que ces messieurs ont rendus à la Société durant plusieurs années. Ils emportent dans leur retraite la satisfaction du devoir accompli. M. Dousson reste comme Directeur.

F. TUJAGUE, Président.

L'UNION FRANÇAISE.

Bulletin du Bureau de Placement.

ON DEMANDE:

Pour la ville—Cuisinières, femmes de chambre, jardiniers et hommes de peine.

Pour Vermillionville—Six familles de cultivateurs et éleveurs de bétail. Un professeur de français, d'anglais et de musique

H. BILLARD, Secrétaire
21oct—1D

E. L. DASPIT,

Fabrique de Corsets de la Nouvelle-Orléans.
152 Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.
Corsets faits toujours en magasin.
Ordres sollicités pour Corsets, Bretelles et Supports (Braces and Supporters).
18nov—1m—Dim. Mer.

Gages. Gages. Gages.

Je prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux, de venir les payer à partir d'AUJOURD'HUI jusqu'au LUNDI, 24 décembre 1883, époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.
P. S.—La vente commencera LUNDI, 24 décembre 1883, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Escoffier.
15déc—1D J. ANGLADE.

INSTITUTIONS.

MLLE HELEN DE MIRANDA,

Professeur d'Espagnol.
Ayant 14 ans d'expérience dans l'enseignement, donne des leçons à domicile ou chez elle. Elle consentira à se charger d'une classe pour dames, qui aurait lieu le mardi, le jeudi et le samedi, de 4 à 5 heures de l'après-midi, au "Columbian Institute," 128 rue Esplanade, ou chez elle, 186 rue Jackson, coin Magazine. Elle pourra aussi faire une classe pour messieurs, le lundi, le mercredi et le vendredi, de 6 à 7 heures p. m., 142 rue Royale, au premier, entre Toulouse et St-Pierre, ou, aux mêmes heures, chez elle, le mardi, le jeudi et le samedi. Chaque élève de la classe paiera $1 par semaine.—Pour plus amples informations, s'adresser au "Columbian Institute" ou au domicile de Mlle de Miranda, coin Jackson et Magazine. 2 déc—1P

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 17 août—

RESTAURANT PIZZINI,

159 RUE DU CANAL,
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux REMY.
MATHIEU & P. PIZZINI, PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison.
21 oct—1an

Restaurant de Victor

31......RUE BOURBON......31
Je désire informer mes amis et le public en général que j'ai, pendant l'été, complètement mis à neuf mon établissement, du haut en bas, et suis prêt maintenant à faire face à toutes les demandes de ceux qui désirent vivre des mets délicats de la saison, aux taux les plus réduits. Ayant aussi pris la maison du coin et l'ayant meublée selon le dernier genre, mes clients trouveront de leur avantage de venir visiter mes appartements avant d'en arrêter ailleurs. Le département culinaire est sous le contrôle d'un chef de cuisine qui n'a pas de supérieur. Je consacre mes soins les plus grands aux dîners et repas de tout genre,
29 sept—3m VICTOR BERO.

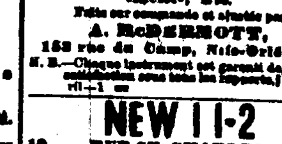

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles; Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
1—1 an

NEW 1 1-2

19......RUE ST CHARLES......19
M. LEON MARTIN, anciennement attaché au "Ruby Saloon," maintenant gérant du susdit établissement, a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général qu'ils trouveront, à partir de ce jour, à leur service, tous les jours, de 10 heures du soir à 2 A. M., une soupe aux huîtres chaude, faite par un cuisinier de premier ordre. Les liqueurs et les vins seront comme d'habitude de premier choix et aux prix usuels de la ville.
NEW 1 1-2
5déc—1m 19 rue St Charles

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplôme d'honneur Amsterdam 1883
BASILE BARES,
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
Vient d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibre. Breveté pour le temps de pouvoir la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été faits exprès pour notre climat et sont garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
19 nov—

Léon Godchaux,

81, 83 et 85 rue du Canal,
Met en vente dans le moment le fonds de
VETEMENTS
Confectionnés d'Hiver,
Les plus beaux et les plus élégants qui soient et qui aient jamais été vus de ce public.
Mon fonds comprend des habits de drap, de Diagonal, de Casimir des derniers genres et des plus belles couleurs.
Confectionnés par les plus habiles tailleurs et à la dernière mode.
NOTRE DEPARTEMENT DES
Articles de Toilette,
est complet et comprend toutes les nouveautés de la saison. Ombrelles en soie et en ginghams, Malles, Sacs de voyage et Vêtements en caoutchouc, en grandes variétés.
Notre salon de coupe possède nos dernières importations européennes et est sous la direction de tailleurs expérimentés et pratiques.
MM. F. GONTHIER, WM. TODT.
Les ordres de la campagne seront exécutés promptement.
Des échantillons et des indications pour se mesurer soi-même seront très volontiers envoyés sur demande, sans frais. Le magasin est ouvert jusqu'à une (1) heure P. M. le Dimanche.
28oct—1an—DMaJ

141 Rue du Canal.

Manteaux, Dolmans,
Ulsters, Jackettes, Jerseys.
Linge de dessous pour dames et enfants.
Ottomans soie, Velours,
Pluches, Velvetines, Satins.
SOIERIES et SATINS brochés (vaste assortiment) et un beau choix de
ETOFFES A ROBES.
Collection spéciale de
Services de Table Damassés
à des prix grandement réduits.
Tapis, Rugs, Nattes, Linoleums, etc. Toiles cirées pour plancher; aussi, Nattes de Chine Stores de fenêtres, Rideaux dentelle, Cornices. Tringles à Corniches, etc.
Le tout aux plus bas prix possibles.
Des échantillons de Marchandises Sèches envoyés sur demande
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal, coin Bourbon.
9 déc—3m

G. DELIN,

171 RUE ROYALE,
ETABLISSEMENT à vapeur pour le nettoyage à sec, rue Royale 171, en face de la Cathédrale. Usine à vapeur aux Presses Branche Office 228 rue Royale, coin St. Philippe, Nouvelle-Orléans.
Spécialité de nettoyage à sec de tous les habillements d'hommes et de dames tout garnis sans rien découdre, depuis le noir jusqu'aux nuances les plus claires. Réapprêtages des soies et des velours. Tous les ouvrages rendus en 48 heures. Voir les travaux aux étalages. Nettoyage à domicile, des ameublements ou soies de voitures etc.
5déc—3m—Dim. Mar. Jeu.

ANNONCE A SENSATION!

Nous n'y croyons pas, nous n'avons pas recours à ce moyen, mais comme nous l'avons prédit,
L'HIVER EST VENU!
—ET NOS—
Départements de Vêtements
—ET—
d'Articles de Toilette
REGORGENT DE CONFECTIONS D'HIVER.
VENTE SANS PAREILLE
de vêtements d'hommes, d'adolescents, de jeunes garçons et d'enfants.
Nous vendrons tous les articles choisis composant notre stock, de qualité supérieure et moyenne, à des prix extraordinairement bas.
IL EST IMPOSSIBLE
de donner dans une annonce une idée de l'importance et de l'étendue de cette vente. Au lieu de mots, nous voulons étonner nos clients et leur plaire en leur faisant connaître la valeur de nos marchandises.
LEON LAZARD,
213 RUE DECATUR,
Vis-à-vis le Marché français aux viandes.
1er déc—1m—Dim Mar Jeu.

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100
Offrent leur vaste fonds de
Tapis de Velours et de Bruxelles,
dits "Body Brussels" et
"Tapestry Brussels" et des
TAPIS
Trois plis "Ingrain"
A des prix très réduits.
La maison reçoit maintenant de fraîches importations de
NATTES DE CHINE, de diverses qualités.
NATTES DE CHINE, sans couture,
TOILES CIREES.
STORES DE FENETRES,
RIDEAUX DE DENTELLE Etc.
26oct83—1an Dim. mar. jeu.

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE
A. Brousseau's Son
17......RUE DE CHARTRES......
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
5juin—1an

Le Stock le plus vaste au Sud de voitures.
Fred. N. THAYER,
168 rue Gravier, vis-à-vis l'Hôtel St Charles, et 18 rue de l'Union.
(Entrepôts, rue Gravier, 217)
Dépôt du Crane & Breed Manufacturing Company.
Corbillards et Articles à l'usage des Entrepreneurs de Pompes Funèbres. Buggies, Voitures, Harnais, Voitures d'enfants, Vélocipèdes, Bicycles, etc.
18 mars 83 —1an

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS,
Entre Conti et St.-Louis.

LA BOTTE ROUGE!
A l'enseigne de la
"BOTTE ROUGE",
ANGLE DES RUES URSULINES ET DAUPHINE.
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHE.
GEORGE WAGNER.
1er sept—4m.

Joseph Monteleone,
Encoignure St. Louis et Royale.
GRANDE REDUCTION!
Chaussures à boutons hautes et basses en peau de veau français, cousues à la main, à $8 75.
Chaussures à boutons basses en peau de veau français, cousues à la main, à $6 50.
Chaussures à visses de $3 à $3 25.
Aussi, un grand assortiment de chaussures de tout genre.
N. B.—Toutes les chaussures sont garanties.
21 juil—1 an—Sam Dim Mar

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Magnifiques vaches laitières.

PAR JAS P. GUINAULT, encanteur—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville—JEUDI, 20 décembre 1883 sera vendu à 11 heures du matin, sur le chemin de la Métairie, en face du Parc, à l'écurie de M. Pierre Meteer.

50 Vaches laitières

races Brama et Durham, toutes habituées à l'écurie, une quarantaine avec de jeunes veaux, et les autres sur le point de veler.

Aussi 2 jolis chevaux de famille.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant. De $50 à $100, 3 mois. De $100 à $250, 6 mois et au-dessus de $250, 9 mois de crédit, en billets endossés à la place à la satisfaction du vendeur.
15 déc—

Belles Vaches laitières.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse.—LUNDI, 17 décembre 1883, il sera vendu à 11 heures du matin, à l'encoignure de la rue Broad et du Chemin du Bayou, à la grocerie de Biscotena—

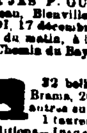

32 belles vaches laitières de race Brama, 20 avec jeunes veaux et les autres sur le point de veler. 1 taureau.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, de $50 à $100, 3 mois, et au-dessus de $100, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
13 déc—

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage.

Ferdinand Goldsmith vs Jeanne L. Risler et als.

No 7,988—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 19 janvier 1884, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu le 28me jour de mars 1883 et un ordre en date du 10 décembre 1883, de ladite Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le bâtisse en briques à deux étages No 151, rue Delord, dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Delord, St-Joseph, Magazine et Camp, le lot est désigné par le No 12 et mesure 31 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Delord, sur une profondeur de 149 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

Conditions de la vente comptant et l'acquéreur déposera 10 pour cent au comptant, au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew Hero Jr, notaire, No 17 Commercial Place.

16 déc—16,22,29—janv 5,12,19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le contenu d'une épicerie.

Meubles de maison, etc.,

Succession de Jean Lestrade.

No 10 032—Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 27 décembre 1883, à 11 heures du matin, sur les lieux, coin des rues Bourbon et Dumaine, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 décembre 1883, il sera vendu à l'encan—

Les ustensiles et le contenu de l'épicerie du coin des rues Bourbon et Dumaine et meubles de maison, et le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

16déc—16 22 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence à deux corps de logis rue Dumaine.

Succession de Mme Florinda L. Camp, femme décédée de John B. Lagaite.

No 8749—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 29 décembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 novembre 1883, il sera vendu, à l'encan, les propriétés de valeur suivantes, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent dans le Second District de cette ville, étant le No 9 de l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Robertson et Claiborne, et mesurant 30 pieds de face à la rue Dumaine sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison à deux corps de logis désignée par le No 269 rue Dumaine, à deux portes de la rue Claiborne.

Conditions de la vente—La moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à un crédit de six mois du jour de la vente en billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue avec la clause de 5 pour cent d'honoraires d'avocat, assurance et toutes les autres clauses usuelles de garantie; l'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Amédée Ducatel, notaire, 47 rue Toulouse.

28nov—

Avis aux créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 9805.

H. Feleboux contre ses créanciers.

ORDRE DE COUR.—Considérant ce qui précède, que les créanciers du pétitionnaire soient prévenus de comparaître devant P. O. Peyroux, notaire, LUNDI, le 17e (dix-septième) jour de décembre 1883 à midi, pour délibérer sur la demande faite par ledit pétitionnaire pour un atermoiement, et que, dans l'intervalle, toute procédure judiciaire contre sa personne et ses biens soit suspendue. Il est de plus ordonné que C. B. Bayne soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nlle-Orléans, 12 novembre 1883

Signé: F. A. MONROE,

Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. H. L. Lazarus, Juge "Division E" absent en ce moment de l'Etat.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

14 déc—14,15,16,18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Eliza Melly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8636—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Lyman B. Melly, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

16 déc—16,20,25

Succession de Stephen Boyd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 9981—Division C—Attendu que Mme Caroline H. Boyd veuve, etc, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Stephen Boyd, son mari, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

8déc—9, 12, 16

Succession de Irene Olivar.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,072—Division D—Attendu que P. S. Wiltz, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Irene Olivar, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

8 déc—9,12,16

Succession de Elizabeth Taylor

COUR CIVIL DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,016—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par P. S. Wiltz, administrateur public, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9 déc—9,13,16

Succession d'Eva Port.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 8604—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte présenté par William B. Schmidt, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

JAMES T. CLARK, Greffier.

9déc—9 13 16

BUREAU DE PRETS.
OTTO SCHWANER,
17......RUE BARONNE......17
ENTRE CANAL ET COMMUNE,
Près de la SALLE GRUNEWALD.

L'Exposition Industrielle et Centenaire du Coton—AVIS AUX ACTIONNAIRES—Nouvelle-Orléans, 11 décembre 1883.—A une réunion régulière du Bureau de Direction tenue à cette date, il a été

Résolu, Qu'une réunion des actionnaires de l'Exposition Industrielle du Centenaire du Coton soit appelée pour le 22 janvier 1884, à 7:30 heures p. m., au bureau de la corporation, No 74 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, pour prendre en considération l'augmentation du fonds capital à $1,000,000, ainsi recommandée par le Bureau de Direction, et qu'avis en sera donné dans les journaux conformément à l'Article IX, de la charte.

SAM'L MULLEN, Secrétaire.

12 déc—5f 1fce

Briqueterie des Planteurs.
Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, T. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics', Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 poste de Gretna.
N. D. HARVEY, propriétaire.
9nov—1 an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

Un terrain dans le nouveau cimetière St. Louis, rue Esplanade.

Succession de Henry Peychaud.

No 9616—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur. Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, 19 janvier 1884, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'encan St. Charles, rue St. Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'honorable H. L. Lazarus, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 novembre, pour le compte de la dite succession.

Un morceau de terre dans le nouveau cimetière St. Louis, No 31, rangée C, carré No 1.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

15déc—15, 22, 29—5, 12, 19 janv.

PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

—d'une—

Splendide habitation sucrière

Sur le Bayou Lafourche, paroisse Assomption, Lne.,

DANS L'AFFAIRE DE THOMAS S. FOLEY VS. H. B. FOLEY ET ALS.

No 10,199—Cour de Circuit des Etats-Unis, District Est de la Louisiane.

A des termes faciles et à un long crédit

PAR GIRARDEY & MACON—C. E. GIRARDEY, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 19 Janvier 1884, à midi, devant la Maison de Cour, dans le village de Napoleonville, paroisse Assomption, Lne., il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un décret de l'Hon. E. C. Billings, juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, daté et signé le 3 et le 12 décembre A. D. 1883, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété suivante, à savoir:

La portion de terre, cultivée comme une plantation sucrière, bornée au-dessus par la terre de Pierre Landreaux et le Canal Attakapas, située sur la rive droite du Bayou Lafourche, dans la paroisse Assomption, Lne, comprenant les portions de terre suivantes, à savoir:

1. La portion de terre de Elie Blanchard, mesurant 2 arpents et 30 pieds, plus ou moins, de face sur le Bayou Lafourche sur 40 arpents de profondeur.
2. La portion de terre de Charles Triche, mesurant un demi arpent de face sur le dit Bayou sur 40 arpents de profondeur.
3. La portion de terre de Dugas, achetée de F. W. Pike, comprenant un arpent de face sur 40 arpents de profondeur.
4. La portion de terre de Pierre Aucoin, comprenant 7 arpents et 13 toises de face sur 40 arpents de profondeur.
5. La portion de terre de Baptiste Giroir, comprenant 72 arpents superficiels achetée de Louis Folse et mesurant un arpent et demi de face sur 40 arpents de profondeur ensemble avec la double concession bornée par la terre de Pierre Landreaux.
6. La double concession de la portion de terre de Aucoin, comprenant 540 37-100 acres.
7. Cent douze acres superficiels dans la section 129, Township 13, R. 14, achetés de Baptiste Giroir.
8. Une portion de terre, achetée de H. B. Foley, étant la section No 121, Township 13 R 14, comprenant 117 11-100 acres.
9. La portion de terre de Thomas Allen, comprenant 158 73-100 acres.
10. La portion de terre de François Fadeux, comprenant 72 44-100 acres.
11. Soixante douze acres de terre, achetés de Mme A. L. Foley. Toutes ces portions forment un seul morceau de terre qui compose la dite plantation d'à peu près 1460 arpents, plus ou moins.

Aussi cent soixante-dix actions du capital hypothécaire (mortgage stock) de la Banque des Citoyens de la Louisiane réduites à cent cinquante neuf actions, garanties par hypothèque sur certaines portions de l'habitation ci-dessus décrite, par deux actes d'hypothèque—l'un exécuté devant Bela Hubbard, juge de paix pour la dite banque par acte pardevant T. Seghers autre notaire de la ville de la Nlle-Orléans, le 14 septembre 1837, et l'autre exécuté pardevant T. Seghers, notaire ci-dessus mentionné, le 29 mai 1838. Il est dû maintenant sur ce stock un emprunt de cinq cent dix dollars, dû le 1er avril 1884, renouvelable conformément à la dite banque des Citoyens de la Louisiane.

Avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, chemins, servitudes dont elle jouit ou qui y sont attachées ainsi que les machines, le bétail, etc. dont la liste détaillée sera lue au moment de la vente. Est exceptée et réservée cependant la propriété suivante qui touche dans le fond aux terres ci-dessus décrites, laquelle propriété n'est pas comprise dans cette vente savoir: Une portion de terre avec les bâtisses, améliorations, appareils et dépendances qui s'y trouvent sur la rive droite du Bayou Lafourche en descendant, immédiatement au-dessous de Napoleonville, mesurant deux arpents trois quarts de face au dit bayou sur une profondeur de quarante arpents, entre lignes irrégulières, bornée au-dessus par le Canal des Attakapas, au-dessous par des terres de la succession de Pierre Landreaux, et dans le fond par l'habitation ci-dessus décrite.

On sait que cette plantation est vaste, bien drainée, fertile, la terre est grasse, sablonneuse, facile à cultiver et très productive. La récolte de 1883 a donné 350 boucauts et une quantité proportionnelle de sirop, de maïs, etc. Elle possède assez de cannes en réserve pour planter un vaste terrain.

La sucrerie est très bien aménagée, commode, bâtie en briques et couverte en ardoises; elle possède une puissante machine et un moulin d'une grande capacité, avec un équipage étables, appentis, cabanes pour les travailleurs.

Cette propriété de valeur touche presque à Napoleonville, où l'on peut aisément se procurer des ouvriers, en toute saison, et à moins de 80 miles de la Nlle-Orléans où elle trouve son marché et ses approvisionnements.

45 mulets

14 charrettes et tous les instruments aratoires en usage dans une plantation, dont inventaire sera lu au moment de la vente.

Termes et conditions.—Un quart ou plus comptant, au choix de l'acquéreur, et le reste en égales quotités annuelles à un, deux, trois et quatre ans, représentées par des billets à ordre garantis par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, tirés par l'acheteur à son propre ordre et par lui endossés, portant intérêt au taux de 8 pour cent par an, du jour de la vente, jusqu'à parfait paiement. L'acquéreur devra s'engager à payer 5 pour cent d'honoraires d'avocat et tous les frais de cour dans le cas de procédures légales pour opérer le recouvrement des dits billets, principal ou intérêt.

Les bâtisses devront être assurées à leur pleine valeur jusqu'à concurrence du montant des billets, et la police d'assurance transférée au vendeur ou au porteur des dits billets. L'acquéreur assumera toutes les obligations et responsabilités d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane en ce qui a rapport aux cent soixante dix actions réduites à cent cinquante neuf du capital hypothécaire (mortgage stock) et du dit emprunt et en ce qui a rapport également à tout engagement ou toute dette relative audit "Mortgage stock", ou à tout intérêt et toutes contributions dus ou pouvant être dus plus tard sur le susdit capital. L'acquéreur paiera aussi, comptant, 10 pour cent du prix d'achat, au moment de l'adjudication, comme garantie de la vente.

Tous autres détails seront donnés au moment de la vente.

L'acte de vente devant O. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

6déc 6 7 8 9 15 16 22 23 29 30 jan 5 6 12 à la date.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

JE certifie que ce treizième jour de novembre 1883, jugement a été rendu, dans cette Cour, dans l'affaire ci-dessous, dans les termes suivants:

Cécile Bouny Tuyes vs. John Tuyes, son mari—No 8946—Division C.

L'affaire ci-dessus a été ce jour soumise à la Cour.

Omer Villeré, pour la demanderesse.

Le défendeur absent et non représenté.

Après avoir entendu les plaidoiries et les témoignages, la loi étant en faveur de la demanderesse,

Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Cécile Bouny Tuyes et contre le défendeur John Tuyes, son mari, décrétant une séparation de biens et une dissolution de la communauté existant entre eux jusqu'à présent; et

Il est de plus ordonné, qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Cécile Bouny Tuyes et contre le défendeur John Tuyes son mari, pour la somme de mille dollars ($1000), avec l'intérêt légal à partir du 26 juin 1883 jusqu'à paiement final, ainsi que les dépens.

Jugement rendu le 29 juin 1883.

Jugement signé le 13 novembre 1883.

(Signé) F. A. MONROE, juge.

En foi de quoi j'ai ici apposé ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce quatrième jour de décembre de l'an de Notre Seigneur mil-huit cent quatre-vingt-trois.

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.

6déc—

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des
ORGANES GENITO-URINAIRES
et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage de mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
9 mars—83—1 an

BODLEY BROTHERS

70, 72, 74 rue St-Charles.
ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 2 et 4 mulets charrettes à bœufs, etc, pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et les ferrures extra destinées à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

ANT. CARRIERE.
E. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE
A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No 130 rue Gravier.
Avances libérales sur consignations à nos amis Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
10 mars

Mme BONOMO, sage-femme, et maison pour dames, 140 St Louis et 101 Bourgogne se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande au public.
16déc 1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Une propriété améliorée de grande valeur dans le Troisième district

Coin des rues Bagatelle et Craps.

Marcel T. Ducros, exécuteur testamentaire de J. B. Souillard vs Louis Crouze fils et als.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 9381.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur, Bureaux, 46 rue Royale—SAMEDI, le 12 janvier 1884, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse d'Encan St Charles rue St Charles, entre Gravier et Commune en vertu de et conformément à un jugement rendu le 22 novembre 1883 et signé le 28 novembre 1883 par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet No 288, désigné par les numéros 1 et sur un plan de Arthur de Armas, député voyer de la ville, en date du 9 janvier 1883, formant l'angle des rues Bagatelle et Craps, terrain borné par les rues Craps, aujourd'hui Bourgogne, St Antoine, Amour, aujourd'hui Remparts et Bagatelle, mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Bagatelle, sur une première profondeur de 42 pieds 5 pouces, 4 lignes du côté le plus près de la rue Amour ou Remparts; puis, sur une ligne oblique s'étendant vers les rues Amour et St Antoine, 3 pieds 3 pouces et 6 lignes, delà, 40 pieds 3 pouces et 4 lignes sur une seconde profondeur, 95 pieds 11 pouces de profondeur et de face à la rue Craps ou Bourgogne, et 32 pieds 6 pouces, à l'arrière plan, ensemble avec l'usage d'une allée en commun faisant face à la rue Bagatelle et attenant à la dite propriété.

Les améliorations se composent d'une maison de résidence en briques à un étage, ayant 5 chambres, couvertes en ardoises une cuisine en briques à deux étages ayant 4 chambres, toitures en ardoises, hydrant, citerne, lieux d'aisance, bon abavent tout autour de la bâtisse. La maison du coin est actuellement occupée et l'est, depuis quelques temps, comme épicerie de détail.

Termes et conditions.—La moitié comptant et la balance à un crédit de douze mois, évidemment par billets divisés en coupons à la satisfaction des parties, portant intérêt à raison de huit pour cent du jour de la vente et garantie par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues, les bâtisses devant être assurées contre le feu et les polices d'assurances transférées au vendeur pour un montant égal à parfait paiement et les acquéreurs devant payer dix pour cent honoraires d'avocat sur le montant en litige au cas de procès pour recouvrer le paiement de la totalité ou d'une partie des billets hypothécaires, à moins que l'acquéreur ne préfère faire le montant entier au comptant à la vente de la dite propriété. L'acquéreur sera requis de faire un dépôt de 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

La propriété est vendue sujette à un bail ne s'appliquant seulement que sur la moitié indivise de la succession J. B. Souillard en faveur de Cochran au taux de treize piastres par mois pour la dite moitié de loyer échéant le 1er novembre 1884.

Acte de vente par devant P. A. Conand, notaire, aux frais de l'acquéreur.

8déc—8, 15, 22, 27—5, 12 jan.

Propriété améliorée dans le Sixième District.

Coin de l'avenue de la Louisiane et de la rue Tchoupitoulas,

En face les écuries de la compagnie du chemin de fer City et faisant face au chemin de fer de ceinture.

Succession de Jean Maurice Lapeyrollerie

J. M. Levet vs Chas Lapeyrollerie et autres.

No 163—Vingt-8 xième District Judiciaire Cour Civile de la paroisse de St. Jean-Baptiste, Louisiane.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau 46 rue Royale SAMEDI, 12 janvier 1884, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un jugement rendu le 24 novembre 1883 par l'honorable Michel Hahn juge de l'honorable 26me Cour de District Judiciaire, paroisse St. Jean Baptiste, Louisiane, dans la susdite affaire décrite à savoir

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2 et 3 dans le carré d'îlet borné par l'Avenue de la Louisiane et les rues Toledano, Tchoupitoulas et Chippewa, mesurant comme suit: Le terrain No 1 forment le coin de l'Avenue de la Louisiane et la rue Tchoupitoulas 33 pieds 1 pouce de façade rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur à l'arrière plan, sur une profondeur et façade sur l'Avenue de la Louisiane de 121 pieds 1 pouce et 13 de ligne, et une profondeur de 129 pieds 8 pouces et 6 lignes du côté qui le sépare du terrain No 2.

Le terrain No 2 mesure 33 pieds 1 pouce de face rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de 129 pieds 8 pouces 6 lignes du côté du terrain No 1, et 136 pieds 3 pouces du côté du terrain No 3, et 32 pieds de largeur à l'arrière plan. Le terrain No 3 mesure 33 pieds 1 pouce de face rue Tchoupitoulas, 32 pieds de largeur derrière, sur une profondeur de 139 pieds 3 pouces du côté qui le sépare du terrain No 2, et 146 pieds 5 pouces du côté de la rue Toledano.

Sur les terrains Nos 1 et 2 s'élèvent de grandes bâtisses en bois, ce dernier est occupé par le "Mazelly's Coffee House."

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant C. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs.

8 déc—15,29—janv 5,12.

Succession de François Lacroix.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. ——.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 29 décembre 1883, à midi il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon A. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 14 novembre 1883 pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

1° Un terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent dans le 3me District de cette ville carré d'îlet 39, borné par les rues Champs-Elysées, Marais, Marigny et St Claude, désigné par le No 2. Le dit terrain, au pied américain mesurant 34 pieds 5 pouces et 4 lignes de façade rue Champs-Elysées, sur 105 pieds 9 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles, acquis par L. 73 fol 284.

2° Les terrains 24 et 26 dans le carré d'îlet 615 borné par les rues Poydras, Dupré, Perdido et White. Le terrain 24 mesure 28 pieds 9 pouces et 5 lignes de façade rue Perdido sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 26 mesure 29 pieds 3 pouces 1 ligne de façade rue White, sur une profondeur de 143 pieds 2 pouces 9 lignes, acquis le 15 avril 1862, par acte devant R. J. Ker, notaire.

3° Les terrains de 3 à 30 du carré d'îlet 559 borné par les rues Poydras, Rocheblave, Perdido et Tonti. Les terrains 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 mesurent chacun 26 pieds de façade rue Poydras, sur 132 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain 11 forme le coin des rues Poydras et Rocheblave. Les terrains 12, 13, 14 et 15 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Rocheblave, sur une profondeur de 157 pieds. Les terrains 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25 et 26 mesurent chacun 27 pieds de façade rue Perdido, sur une profondeur de 132 pieds. Le terrain 16 forme le coin des rues Perdido et Rocheblave; et le terrain 26 le coin des rues Perdido et Tonti. Les terrains 27, 28, 29 et 30 mesurent chacun 30 pieds de façade rue Tonti sur une profondeur de 151 pieds.

Aussi un morceau de terre du même carré adjacent au terrain 30, mesurant 12 pieds de façade rue Tonti, sur 60 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, acquis par acte devant P. Lacoste, notaire le 24 février 1857, livre 70, folio 699.

4° Neuf certains terrains du No 1 au No 25 inclusivement, dans le carré d'îlet No 600 borné par les rues Poydras, White, Perdido et Broad. Les terrains 17, 18, 19 et 20 mesurent chacun 29 pieds 1 ligne de façade rue White, sur 255 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain 21 mesure 29 pieds 3 pouces 7 lignes de façade rue White, sur 255 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains 22, 23, 24 et 25 mesurent chacun, 31 pieds 9 pouces et 7 lignes de façade rue Perdido, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le terrain 22 forme le coin des rues White et Perdido, acquis le 15 avril 1862 par acte pardevant R. J. Ker, notaire.

5° Un carré d'îlet situé dans la paroisse St-Bernard, étant le carré No 31 selon le plan du village de Versailles, dressé par J. Pilié, en date du 15 avril 1837, et déposé dans le bureau de Théodore Seghers, ancien notaire, mesure 273 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la Promenade de Paris. Sur la rue Delery 260 pieds 6 pouces et 9 lignes, rue Bienvenu, 260 pieds, rue Bayou 273 pieds 10 pouces et 3 lignes.

6° Les droits de garantie que le dit François Lacroix, possède contre la ville de la Nouvelle-Orléans et les vendeurs, ses prédécesseurs, en raison de sa mise hors de possession par Mme Myra Clark Gaines de 37 terrains dans les carrés d'îlet 49, 51, 31 et 32, situés dans le "Blanc Tract" ainsi que le tout est décrit plus explicitement sur le registre 3663 de la Cour de Circuit des Etats-Unis, district est de la Louisiane affaire intitulée: Myra Clark Gaines vs. P. H. Monsseaux et autres.

7° Deux terrains Nos 3 et 4 du comté de Mandeville, carré borné par les rues Montgomery, Washington, Grand et Villeré, mesurant 280 pieds sur 500 sur la dite rue.

Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Octave de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs.

24nov—24—1, 8, 15, 22, 29 déc

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente à La Folle Enchère.

Propriété dans le Sixième District.

Succession de feue Mme Nancy Ann Cornes.

(Vente pour le compte de l'ancien propriétaire. Dossier de la Cour Civile de District No 1212.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, le 22 décembre 1883, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en cette ville, pour le compte et aux frais et risques de Robt. J. Connolly, qui ne s'est pas conformé aux conditions de la vente faite à lui le 30 juin 1883, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'un en date du 4 juin 1881, et l'autre en date du 30 mai 1883, dans la succession de feue Nancy Ann Cornes, Dossier No 1212, et qui a été légalement mis en défaut, il sera vendu les îlets de terre suivants situés dans le Sixième District de cette ville

6. L'îlet No 107 borné par la Upper Line, les rues Cucullu, Claiborne et Robert.

7. L'îlet No 108 borné par les rues Foster, Claiborne, Cucullu et Robert.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et le reste à un an avec 8 0/0 d'intérêt par an et toutes les autres clauses usuelles, 10 pour cent comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, No 127 rue Commerce, aux frais des acquéreurs, y compris les taxes dues et exigibles en 1883.

18 nov—18,25—2,9 16,22 déc

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.
11 mars—1an Nlle-Orléans.